



Notions

## Recherche participative

**Marta ANADON**

Professeure titulaire

Université du Québec - Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante (CRIFPE)

June 2013

### DÉFINITION DE L'ENTRÉE

**Sens 1 :** Expression consacrée aux recherches conduites en partenariat entre le monde académique et les membres de la société civile avec l'objectif de produire des connaissances qui, à la fois, constituent un réel intérêt scientifique pour le chercheur et répondent également aux besoins du partenaire.

**Sens 2 :** La notion fait référence à la mise en place et à la conduite de recherches mettant de l'avant la participation significative des citoyens et repositionnant les rapports traditionnellement vus comme étant ceux du chercheur expert en relation au néophyte (acteur, sujet, etc.).

Le terme fait partie de ces notions fourre-tout qui doivent leur popularité autant à leur pouvoir d'évocation qu'à leur utilité sur le plan de l'analyse des situations sociales. Il émerge dans un contexte caractérisé par l'expansion voire la démocratisation de la recherche, par la nécessité d'élaborer des modèles de recherche plus adaptés aux demandes sociales ainsi que par des questionnements sur les critères de scientificité utilisés par la communauté scientifique (Callon, Lascoumes, *et al.*, 2001). En effet, la façon de concevoir la recherche a subi des grands bouleversements et diverses modalités de recherche se sont développées voulant, par leurs démarches, être plus proches de l'action sociale que les procédures de la recherche dite traditionnelle. Ainsi, la recherche est passée d'une modalité dans laquelle l'expert avait le total contrôle de la production et reproduction des connaissances à une recherche qui fonde et instrumente les acteurs, qui amène l'action vers des considérations de recherche et qui participe à l'élaboration des solutions des problèmes sociaux. Elle se développe dans des expériences concrètes impliquant activement les acteurs dans la production des connaissances. Par cette appréhension collective des phénomènes et processus sociaux et par cette production collective du savoir, la recherche assure la participation des citoyens à la gestion communautaire et à leur propre développement personnel et professionnel. C'est pour cela que l'on peut affirmer que les approches participatives permettent d'entrevoir non seulement un enrichissement du savoir mais aussi de la démocratie car, elles facilitent la prise de position des acteurs dans l'espace public permettant aux citoyens de participer à l'exercice de la recherche et ainsi mettre à l'agenda politique des questions centrales à leur bien-être et à celui de leur communauté.

La force de ce type de recherche se situe dans sa faculté d'influencer la pratique, tout en recueillant systématiquement des données dans une rétroaction constante qui doit permettre d'évaluer les résultats et de changer, si nécessaire, le parcours de la recherche, puisque celle-ci se transforme, chaque fois que des nouvelles considérations en révèlent les limites, en reprenant, retravaillant, reformulant, constamment la vision de la réalité. Les idées de contexte, de pratique, de prise en compte des savoirs des acteurs impliqués et de participation sont à la base de ce type de recherche.

Par ailleurs, le terme est souvent utilisé à la forme plurielle car il réfère à une panoplie des types de recherche (recherche-action, recherche-intervention, recherche-formation, recherche collaborative, recherche impliquée) selon le domaine du savoir dans lequel elle s'inscrit : éducation, sciences de la santé, travail social, géographie, sciences de

l'agriculture, etc. (Anadón, 2007). Cependant, ces différentes modalités de recherche partagent l'objectif de promouvoir la production collective des connaissances et son analyse critique et ainsi établir des relations entre les problèmes d'ordre individuel et ceux d'ordre collectif, entre les problèmes d'ordre structurel et ceux d'ordre fonctionnel afin de chercher des solutions collectives.

## DES NOUVEAUX RAPPORTS CHERCHEUR/ACTEURS

Comme syntagme nominal la relation recherche et participation apporte une nouvelle dimension aux rapports entre chercheur et acteurs dans la co-construction des connaissances valables et utiles pour l'action sociale, capables d'éclairer la pratique et de comprendre les enjeux sociaux. En s'engageant dans la co-construction des connaissances par une réflexion collective, ce type de recherche construit un espace pour penser ensemble car, il convoque chercheurs et participants à se faire à la fois objets et acteurs de la situation étudiée ; ce qui nous amène à affirmer que la recherche participative est à la fois acte de connaissance et action sociale.

En outre, étant les problématiques de recherche généralement centrées sur les nécessités des participants, le rôle du chercheur n'est pas de provoquer mais de favoriser la prise de conscience de ces problématiques et d'aider les individus et les groupes à chercher une solution. Ainsi, sa fonction s'éloigne de celle de l'expert pour se rapprocher de celle du guide et facilitateur. Il travaille avec les acteurs plutôt que sur ceux-ci ; il n'a plus le contrôle exclusif de la situation et ne possède plus la légitimité des résultats de la recherche. Conséquemment la pratique de la recherche participative entraîne une redéfinition des rôles traditionnels qui lient le chercheur et les participants à la recherche. Selon Thorsrud (1972), ce type de recherche suscite l'émergence d'acteurs sociaux parmi des usagers qui ne l'étaient pas au départ. La recherche participative fomenté ainsi une dynamique sociale et humaine qui doit être prise en compte afin de satisfaire aux critères de rigueur de ce type de recherche car, les résultats seront valides s'ils sont utilisables dans l'action et dans la pratique.

En effet, le caractère scientifique de ce type de recherche tient plus à la manière de travailler, à des critères d'ordre relationnel et éthique qu'à des critères de scientificité traditionnels. En effet, elle ne concerne jamais que le seul chercheur, elle engage le rapport à l'Autre (Castoriadis, 1975) et pour cela, la recherche participative ne peut pas séparer les questions épistémologiques des questions d'ordre éthique. Ainsi, de nouveaux critères, considérés d'ordre relationnel par Savoie-Zajc (2001) à l'instar de Lincoln (1995) et de Manning (1995), seront donc élaborés afin de traduire le caractère dynamique, collaboratif et démocratique de la recherche participative. Ces critères concernent surtout la place du chercheur à l'intérieur du processus de recherche et son attitude à l'égard des participants. Il doit désormais s'assurer que les différents points de vue soient exprimés à l'intérieur de la recherche et voir à ce que celle-ci produise des effets permettant aux participants d'élargir leurs points de vue, de mieux se connaître et de développer le sentiment de pouvoir agir sur soi et sur le monde (Manning, 1995 ; Savoie-Zajc, 2001). Il s'agit des critères d'équilibre et d'authenticité ontologique, éducative, catalytique et tactique.

Il est important de préciser que ces critères ont été questionnés par rapport à leur préoccupation pour la scientificité d'une recherche au sens premier du terme, précisément parce qu'ils se préoccupent surtout de la place du chercheur et des attitudes de celui-ci à l'égard des participants.

Selon Gohier (2004), il s'agit clairement d'un glissement, car il y a passage des critères de scientificité vers des critères d'ordre éthique où ce qui est pris en compte est le rapport à l'Autre, le respect de son point de vue, son inclusion dans le processus de recherche ainsi que le souci que la recherche donne des retombées positives pour le milieu et qu'elle stimule les participants à poursuivre la démarche initiée par la recherche.

L'analyse des différentes modalités de la recherche participative montre que plusieurs modes de participation sont possibles. Les travaux de Deshler et Sock, (1985) établissent un lien entre participation, pouvoir et contrôle de l'action qui permet d'identifier quatre types de participation : la domestication, l'assistance, la coopération et l'*empowerment*. Cette caractérisation nous amène à penser que la recherche participative vise une participation technique et/ou politique. Cette dernière signifie l'acquisition du pouvoir et du contrôle de la situation et semble la plus appropriée pour répondre aux principes qui guident la recherche participative. Ces principes sont les suivants :

- la recherche ne peut pas être conçue au sommet et réalisée à la base ;
- elle doit reconnaître, *a priori*, que les membres de la communauté sont aptes à prendre des initiatives en matière de recherche ;
- la participation fait référence à la participation des chercheurs aux réflexions et réalisations décidées par les acteurs et non l'inverse ;
- la réalisation du projet de recherche reste conditionnée aux décisions des acteurs impliqués ;
- l'autopromotion n'est pas un but lointain, mais une pratique sociale.

Ces principes ont pour corolaire la valorisation du savoir profane, la valorisation des potentialités des participants et le renforcement, chez les personnes impliquées, d'une prise de conscience de leurs propres capacités à déclencher et à contrôler l'action. Dans ce contexte, la recherche participative est une recherche engagée qui facilite le changement social et qui favorise la promotion de la démocratie.

## Pour citer cet article

Marta ANADON, « Recherche participative », in CASILLO I. avec BARBIER R., BLONDIAUX L., CHATEAURAYNAUD F., FOURNIAU J.-M., LEFEBVRE R., NEVEU C. et SALLES D. (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013, ISSN : 2268-5863. URL : <http://www.dicopart.fr/it/dico/recherche-participative>.

## Bibliographie

**ANADÓN M. (dir.)**, 2007, *La Recherche participative : multiples regards*, Québec, Presses universitaires du Québec.

**CALLON M., LASCOUMES P., et al.**, 2001, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil.

**CASTORIADIS C.**, 1975, *L'Institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil.

**GOHIER C.**, 2004, « De la démarcation entre critères d'ordre scientifique et d'ordre éthique en recherche interprétative », *Recherches qualitatives*, vol. 24, p. 3-17, [http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/edition\\_reguliere/numero24/24gohier.pdf](http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/edition_reguliere/numero24/24gohier.pdf) (accès le 14/04/2014).

**LINCOLN Y.S.**, 1995, « Emerging Criteria for Quality in Qualitative and Interpretive Research », *Qualitative inquiry*, vol. 1, n° 3, p. 275-289.

**MANNING K.**, 1995, « Authenticity in Constructivist Inquiry: Methodological Considerations without Prescriptions », *Qualitative inquiry*, vol. 3, n° 1, p. 93-115.

**SAVOIE-ZAJC L.**, 2001, « La recherche-action en éducation : ses cadres épistémologiques, sa pertinence, ses limites », in ANADÓN M. (dir.), L'HOSTIE M., *Nouvelles dynamiques de recherche en éducation*, Québec, Presses universitaires de Laval, p. 15-49.

**THORSRUD E.**, 1972, « Policy Making as a Learning Process », in CHERNS A.B., SINCLAIR R., et al. (dir), *Social Sciences and Government Policies and Problems*, Londres, Tavistock, p. 39-62.

Groupement d'intérêt scientifique **Participation du public, décision, démocratie participative**

Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord - 4 rue de la Croix Faron - 93210 Saint-Denis la Plaine  
Tél : 01 55 93 10/93 00 | [gis-dep@mshparisnord.fr](mailto:gis-dep@mshparisnord.fr) | <http://www.participation-et-democratie.fr>